

Mélanie Cornière et Gilles Fisseux

Sur les pas des chiffonniers de Nanterre (1850-1950)

Ces tas d'ordures au coin des bornes, ces tombereaux de boue cahotés la nuit dans les rues, ces affreux tonneaux de la voirie, ces fétides écoulements de fange souterraine que le pavé vous cache, savez-vous ce que c'est ? C'est de la prairie en fleur, c'est de l'herbe verte, c'est du serpolet, du thym et de la sauge, c'est du gibier, c'est du bétail, c'est le mugissement satisfait des grands bœufs le soir, c'est du foin parfumé, c'est du blé doré, c'est du pain sur votre table, c'est du sang chaud dans vos veines, c'est de la santé, c'est de la joie, c'est de la vie [...] Victor Hugo, Les Misérables, tome II, cinquième partie « L'Intestin de Léviathan ».



Société d'Histoire de Nanterre
Bulletin n°46 - Septembre 2012

Table des matières

- 3 **Sommaire**
- 5 **Présentation des auteurs**
- 6 **Avant-propos**
- 7 **Introduction**

PREMIÈRE ÉPOQUE : DE LA PROVINCE À LA RÉGION PARISIENNE (1840-1850)

- 11 **Le départ de province**
- 11 *L'exode rural*
- 12 *La crise de 1846-1847*
- 13 *Autres facteurs déclencheurs*
- 14 **La vie de chiffonnier à Paris**
- 15 *La figure du chiffonnier*
- 18 *Les prémices d'une vie communautaire*
- 20 *L'arrêté de 1828 : vers un renforcement de l'esprit corporatif*
- 23 *Un business prometteur*
- 25 *Conclusion*

DEUXIÈME ÉPOQUE : L'ÉPOPEE CLICHY-LEVALLOIS (1850-1870)

- 28 **Le pari de la banlieue**
- 28 *Muchembled, Fisseux et Marchand à Clichy : naissance d'une famille*
- 31 *Hygiénisme et « haussmannisme »*
- 32 *Le déplacement de la population de Paris*
- 34 *L'installation au pied des fortifications*
- 37 **La vie de chiffonnier dans la zone**
- 40 *Les cités de la zone*
- 41 *Les chiffonniers de Clichy-Levallois*
- 44 *Plus de lois contre les chiffonniers*
- 45 *Conclusion*

TROISIÈME ÉPOQUE : PUTEAUX (1870-1885)

- 47 **La famille s'agrandit**
- 47 *Muchembled, Fisseux et Marchand/I à Puteaux : l'allégeance au clan*
- 50 *Le choix de Puteaux*
- 51 *Le démantèlement de la zone*
- 53 *Conclusion*
- 53 **La vie de chiffonnier après l'arrêté du préfet Poubelle**
- 53 *Les arrêtés Poubelle*
- 57 *Vers une nouvelle hiérarchie*
- 58 *Un business en péril*
- 61 *Conclusion*

QUATRIÈME ÉPOQUE : NANTERRE (1 885-1 950)

- 66** **La faute au phyllo**
66 *Nanterre, un bourg rural*
67 *Les vignes des Fontenelles*
67 *Le rapprochement familial*
68 Conclusion
- 69** **La vie de chiffonnier aux Fontenelles**
70 *Le déclin économique du métier*
74 *L'interdiction de chiffonner*
75 *La vie aux Fontenelles*
82 Conclusion
- 83** *Arbres généalogiques*
89 *Portraits des familles FISSEUX, MUCHEMBLED et MARCHANT*

TÉMOIGNAGES DE NANTERRIENS (2011)

- 92** Les Fontenelles et ses chiffonniers
92 La Maison Roux, rue des Fontenelles
94 La rue Horace-Vernet
98 Veau, vache, cochon, couvée
98 Les Fontenelles : ses boxeurs, ses ferrailleurs, ses cyclistes
100 Les Fontenelles : une famille
102 La ferraille, c'est la ferraille, c'est pas le chiffonnage !
103 Boire un coup avec un copain
107 Chiffonnier, c'est un métier
108 Le jargon du chiffonnier
108 La réputation
110 Le plus beau trésor
110 Trente-six métiers, quarante misères
111 Liberté chérie
111 Sa « place »
112 Le chiffonnier coureur
112 Le chiffonnier du tombereau
113 Le chiffonnier à la broyeuse
113 Balles de papier
114 Les coupures de presse : l'ancienne époque où le quartier des Fontenelles défrayait la chronique
- 125** **Bibliographie**
- 128** **Index des noms de famille**
- 130** **Les bulletins de la Société d'Histoire de Nanterre**

La figure du chiffonnier

Du chiffonnier-philosophe au chiffonnier dépravé, les représentations vont bon train. Journalistes, fonctionnaires, opinion publique, toutes les voix sont intéressantes à entendre, car elles nous renseignent sur les peurs et les projections que suscitent les biffins.

Le « **chiffonnier-philosophe** », tel est le surnom que Charles Yriarte donna à Liard, un biffin des rues de Paris célèbre dans son milieu car « il se promenait en récitant des vers de Virgile et parfois même des morceaux entiers de l'Iliade et de l'Odyssée ». À cette nuance près que Liard était issue d'une autre caste, comme le souligne l'auteur : « Il est évident qu'il n'avait pas toujours manié le crochet et porté la hotte, mais il est difficile de dire au juste quelle était sa position sociale avant cette suprême décadence »¹⁰. Avant Charles Yriarte, Félix Pyat avait imaginé tout un drame théâtral autour de la figure du chiffonnier. Dans un monologue, son héros file la métaphore du tout Paris qui déchoit dans sa hotte, soulignant la vacuité de la vie et son cycle infernal :



Le chiffonniers de Paris - Le journal illustré, dessin d'après nature, de Henri Meyer. 27 janvier 1884.

10 Charles YRIARTE, Les Célébrités de la rue, Dupray de la Mahérie, 1864, Paris, p. 244-245.



Vidons l'écrin !... vidons le panier aux ordures, et faisons l'inventaire de ma nuit !... Voyons si j'ai vraiment fait une grasse journée... si je trouverai quelque chose de bon dans ce résidu de Paris !... C'est peu de chose que Paris qui va dans la hotte d'un chiffonnier... Dire que j'ai tout Paris, le monde, là, dans cet osier... Mon Dieu, oui, tout y passe, la feuille de papier... tout finit là tôt ou tard... à la hotte !... [...] L'amour, la gloire, la puissance, la richesse à la hotte ! à la hotte !... toutes les épiluchures !... tout y vient, tout y tient, tout y tombe... tout est chiffon, haillon, tesson, chausson, guenillon !... [...] Et dire que tout cela refera du beau papier à poulet, de belles étoffes à grandes dames, et que ça reviendra là encore, et ainsi de suite, jusqu'à l'extermination. O folies d'hier... ô superbes rogatons... c'est là votre humiliation !... C'est le rendez-vous général, c'est la fosse commune, c'est la fin du monde... c'est plus que la mort, c'est l'oubli !... Qu'est ce qui reste après le père Jean, je vous le demande un peu ?... Rien, un os comme celui-là !...¹¹

Représenté en haillons et décrié pour son esprit libre, le chiffonnier a, en cela, été souvent comparé à Diogène, philosophe grec, chef de file de l'école cynique, lui-même clochard-bohème en son temps. Comme le décrit Victor Fournel dans ce qu'on voit dans les rues de Paris :

J'ai rencontré des chiffonniers qui se drapaient dans leurs guenilles comme Diogène dans son manteau troué. Un autre point de ressemblance avec Diogène, c'est que, comme le célèbre cynique, le chiffonnier porte une lanterne, non toutefois pour chercher un homme, – il se soucie bien d'une pareille misère, – mais pour chercher le morceau de pain et le litre de chaque jour dans le coin des bornes.¹²

Ou encore Pierre Larousse, qui offre quelques belles lignes à ce sujet :

Nous disons philosophes, car tout chiffonnier porte en soi l'étoffe d'un Diogène. Comme ce dernier, il se complaît dans la vie nomade, dans ses promenades sans fin, dans son indépendance de lazzarone. [...] Que d'autres, mécaniques vivantes, règlent l'emploi de leurs heures sur la marche des Horloges, lui, le chiffonnier philosophe, travaille quand il veut, se repose quand il veut, sans souvenirs de la veille, sans soucis du lendemain. [...] Diogène jeta son écuelle ; le chiffonnier n'a pas moins de dédain pour les biens de ce monde.¹³

A contrario, beaucoup ont pu s'élever contre la communauté des chiffonniers, l'érigeant, pour reprendre les mots d'Alain Faure, en « **classe malpropre** », « **classe dangereuse** ». La pratique nocturne du métier (les chiffonniers partaient biffer à la nuit tombée), l'exploitation des ordures : deux arguments qui suffisent à nourrir les peurs collectives. Parmi les témoignages, celui du journaliste russe Petr Petrov, correspondant à Paris dans les années 1870, est le plus édifiant. Ce dernier visite la cité Doré (dans l'actuel XIII^e arrondissement de Paris) et raconte ainsi ce qu'il y a vu :



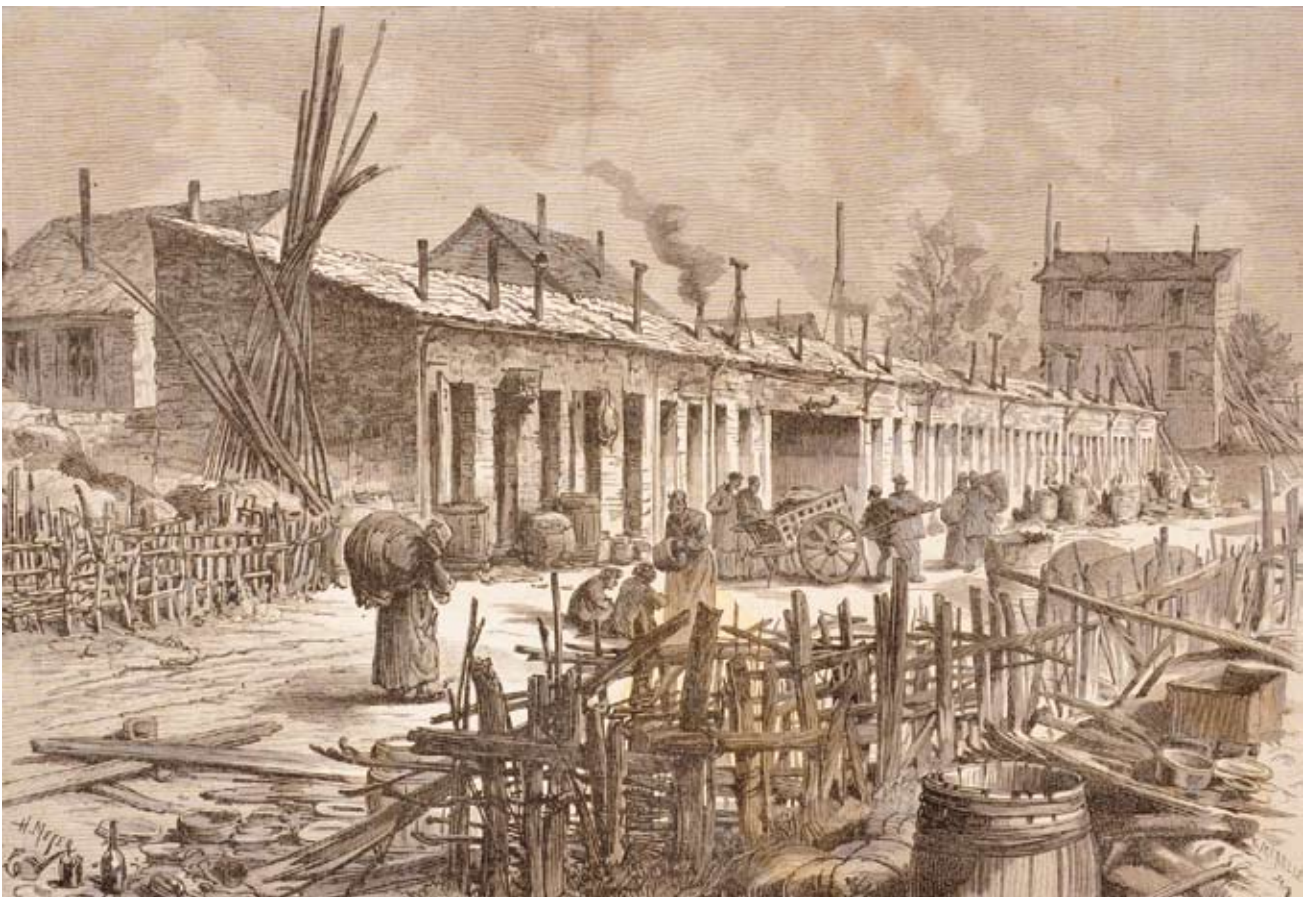
11 Félix PYAT, *Le Chiffonnier de Paris*, Velhagen & Klasing, 1861 (première édition 1847), Bielefeld, p. 32-34.

12 Victor FOURNEL, *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*, E. Dentu, 1867, Paris, p. 344.

13 Pierre LAROUSSE, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Slatkine, 1982 (fac-simile de l'édition de Paris, 1869), Genève-Paris, p. 96.

Quelques sans-abris ont décidé de se doter d'un toit. Ils ont entassé tout un bric-à-brac, ont volé des planches, des cadres, des portes, des caisses en bois, ont dérobé des poutres et des perches, assemblé des ordures, amassé une montagne de saletés [...]. Le passé de ces chiffonniers est plus ou moins identique : une vie dissolue et vide, la ruine, l'absence d'esprit de décision et de volonté de se mettre au travail ou, au contraire, la volonté de se suicider, l'ivrognerie due au malheur, au désespoir, une ivrognerie sans moments de lucidité ; puis, la chute finale, la dégradation, la misère, les guenilles, l'errance, la faim, le froid... [...] Le passé des chiffonniers est plus uniforme : ce sont presque toutes d'anciennes prostituées, confites dans l'alcool, qui n'ont pas su se ménager leur vieillesse. En un mot, dans leur masse, ce sont les déchets, la lie de la société, qui s'accumulent en un seul et même endroit, tel un liquide pourri qui coule vers la même fosse, telles les eaux usées de la ville qui s'écoulent vers le collecteur central des égouts.¹⁴

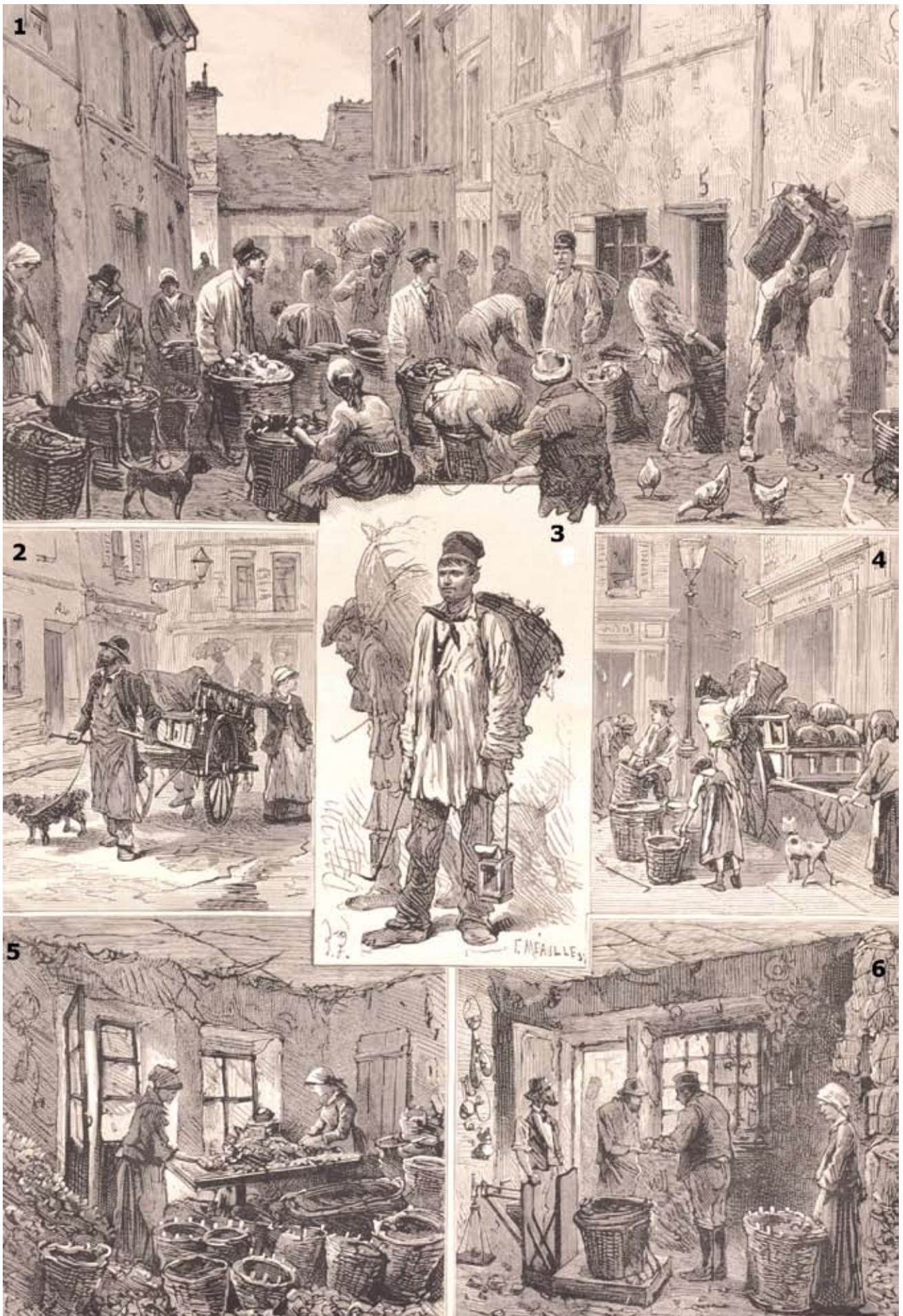
Qu'elles soient élogieuses ou réprobatrices, ces déclarations expriment toutes une idée commune : le chiffonnier apparaît comme un **personnage marginal**. C'est d'abord le père Jean, qui évoque le « tout Paris, le monde, là, dans cet osier... » (comme s'il n'en faisait pas partie !) ; c'est la comparaison à Diogène ; c'est le mépris pour l'ouvrier, ces « esclaves qui s'enferment du matin au soir dans un atelier » – sans parler du bourgeois ; c'est Petrov qui parle de « vie dissolue ». Mais cette marginalité est-elle le fait des chiffonniers, qui auraient cherché à s'exclure de la société, ou celui de la société qui les aurait bannis ?



*Une cité de chiffonniers - Route de la Révolte, au lieu-dit « Chemin aux boeufs »
Le journal illustré, dessin d'après nature, de Henri Meyer, 27 janvier 1884.*

14 Petr PETROV, Les Chiffonniers de la Butte-aux-Cailles, Le Tout sur le Tout, 1983, Paris, p. 22 et 29-30.





1 - L'arrivée chez le marchand à la vente. 2 - Le chineur. 3 - Le piqueur. 4 - Le placier. 5 - Le triage. 6 - La vente. Journal l'illustration n°2136 du 2 février 1884.





MEDAILLE DE CHIFFONNIER

Recto : (réservé au signalement)
- Année 1843 -

Age du chiffonnier, 38 ans -

Taille, 1 mètre 55 cm ; - Cheveux châains ;
- Sourcils blonds ; - Barbe blonde ; - Front découvert ; - Yeux bleus ; - Nez aquilin ; - Bouche grande ; - Menton rond ;

- Visage ovale ; - Teint coloré

Verso : (réservé à l'attribution)

- Numéro d'ordre, 2403

- Initiales des prénoms, S.H

- Nom propre, **LIENARD**

*Plaque en laiton de forme ovale

Dimensions : largeur = 47mm
hauteur (anneau compris) = 70mm
Poids = 40g



MEDAILLE DE CHIFFONNIER

Recto : (réservé au signalement)
- Année 1872 -

Age du chiffonnier, 66 ans -

Taille, 1 mètre 54 cm ; - Cheveux bruns ; - Sourcils châains ; - Front bombé ; - Yeux bleus ;
- Nez gros ; - Bouche moyenne ; - Menton rond ;
- Barbe châain ; - Visage ovale

Verso : (réservé à l'attribution)

- Numéro d'ordre, 1943

- Initiale du prénom, P.

- Nom propre, **TISSERAND**

*Plaque en laiton en forme de losange

Dimensions : largeur = 52mm
hauteur (anneau compris) = 70mm
Poids = 35g



MEDAILLE DE CHIFFONNIER

Recto : (réservé au signalement)
- Année 1872 -

Age du chiffonnier, 11 ans -

Taille, 1 mètre 30 cm ; - Cheveux blonds ; - Sourcils blonds ; - Front moyen ; - Yeux bleus ; - Nez épaté ; - Bouche moyenne ; - Menton rond ;
- Visage ovale

Verso : (réservé à l'attribution)

- Numéro d'ordre, 5663

- Initiale du prénom, V.D

- Nom propre, **RUIRE**

*Plaque en laiton en forme de losange

Dimensions : largeur = 52mm
hauteur (anneau compris) = 70mm
Poids = 35g

Le déclin économique du métier

Depuis la promulgation des deux arrêtés Poubelle (voir p. 54), le métier de biffin s'improvise de moins en moins. Si la chiffes se pratique plus difficilement à cause des restrictions préfectorales, elle est également mise en danger par les avancées techniques et l'évolution des pratiques de consommation. Les premières **usines d'incinération** voient le jour à l'orée du XX^e siècle avec tous les enjeux que cela comporte, comme le rappelle Catherine de Silguy :

La construction, en 1893, de la première usine d'incinération française, à Javel près de Paris, déclencha une vive polémique qui ne s'éteindra pas de sitôt, entre partisans et adversaires de la combustion des ordures. Des hygiénistes soulignaient les vertus purificatrices du feu tandis que des agronomes s'indignaient de la perte irréversible d'une source précieuse d'engrais organiques, considérés comme la manne de la terre. Dans un premier temps, ces derniers obtinrent satisfaction ; la destruction par les flammes fut proscrite au profit de la valorisation agricole. Une première usine de broyage d'ordures fut mise en service à Saint-Ouen en 1896, puis trois autres à Issy, Romainville et Ivry. Mais la victoire des agronomes fut éphémère et l'incinération des déchets ménagers autorisée dès 1906.¹⁰¹



À gauche : collecte des ordures avec l'entreprise Henri Fisseux de Chatou, 5 bis rue des Landes - Les débuts en 1913 avec le fils aîné, Jean Célestin Fisseux (au centre)

En bas : collecte des ordures avec l'entreprise Henri Fisseux de Chatou, 5 bis rue des Landes - Les débuts vers 1917 avec le fils, Ernest Fisseux (à gauche)



Imaginez l'impact pour les chiffonniers, pour qui toute une partie de la collecte ne vaut désormais plus rien. Étape d'une dégringolade qui paraît inéluctable, d'autant que **l'augmentation du volume des déchets** entraîne une insuffisance du ramassage artisanal tel qu'il était pratiqué par les biffins. Si l'on pourrait penser que plus il y a des déchets mieux les chiffonniers s'en portaient, il n'en est rien. Sabine Barles décrit parfaitement l'absurde de la situation, dont nous allons retranscrire le raisonnement.



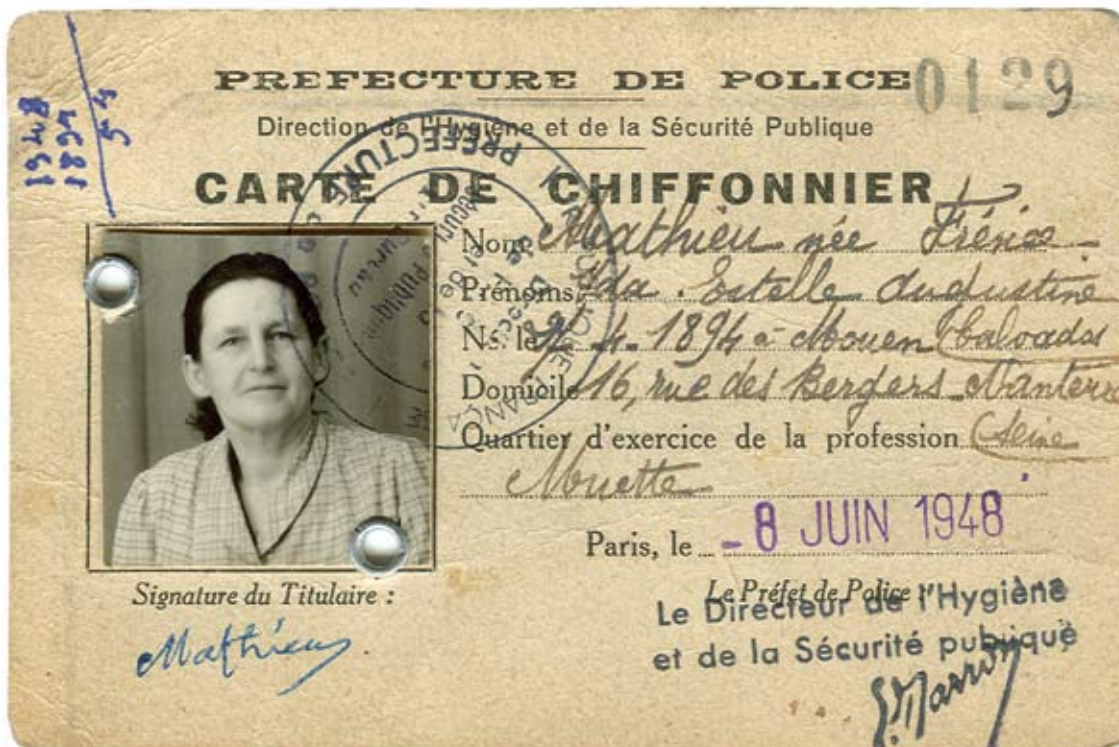
¹⁰¹ Catherine de SILGUY, Histoire des hommes et de leurs ordures, Le Cherche Midi, 2009, Paris, p. 162.

L'interdiction de chiffonner

Il n'y a pas que les circonstances socio-économiques qui ont conduit à l'extinction de la corporation. La réglementation imposée par les autorités municipales et préfectorales a aussi contribué à faire chavirer le bateau. En effet, rappelons-nous l'arrêté Poubelle : afin que les chiffonniers puissent exercer, les boîtes à ordures devaient avoir des couvercles amovibles, avec obligation pour les concierges et les habitants de les maintenir fermées. Mais en 1921, après avoir vainement entrepris une campagne d'éradication des rats et constatant que les Parisiens ne prennent guère la peine de protéger les poubelles, « le conseil municipal vote l'adoption de nouvelles boîtes, plus perfectionnées et fermées, dont l'usage est rendu obligatoire à partir du 1er janvier 1925. Chiffonner devient encore plus difficile. »¹⁰⁸

Sans doute l'année 1946 sonne-t-elle le glas du métier, d'un point de vue purement administratif. Même si le chiffonnage n'est pas (encore) interdit à Paris, il est sacrément chahuté, comme l'explique Catherine de Silguy :

En 1946, on promulgua un nouveau règlement à l'encontre des chiffonniers ; au nom de la santé publique, le préfet de la Seine signa, le 30 novembre, un arrêté interdisant le chiffonnage dans tout le département. [...] Lors de la séance du Conseil général du 6 décembre, des élus de toutes tendances politiques contestèrent la décision du préfet et avancèrent divers arguments pour défendre l'activité de 40 000 biffins parisiens, des 900 grossistes et des 7 000 ouvriers des ateliers de chiffonnage. Ils soulignèrent qu'ils opéraient proprement, vidant les poubelles et réintégrant les résidus dans les boîtes ; ils louèrent les services qu'ils rendaient à la nation, en évitant les gaspillages et en contribuant à réduire les sorties de devises nécessaires à l'achat de matières premières dont le pays avait tant besoin. Des chiffonniers reconstituèrent leur syndicat dissous par le gouvernement de Vichy. Devant ces réactions, le préfet recula et l'arrêté disparut de la scène. Toutefois, à Paris, une carte professionnelle fut désormais obligatoire pour exercer le chiffonnage. Dans la plupart des autres villes de France, cette activité resta interdite.¹⁰⁹



108 Sabine BARLES, *op. cit.*, p. 214.

109 Catherine de SILGUY, *op. cit.*, p. 113.